

ENGAGEMENT DE LA SOCIÉTÉ DANS LA PROTECTION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET ARTISTIQUE.

MANIFESTE DE MADRID

La dynamique dont a toujours fait preuve Europa Nostra dans la protection et la diffusion du Patrimoine Culturel européen reflète la prise de conscience, par les associations nationales qui la composent, de la mise en valeur de ce Patrimoine et prouve le haut niveau de participation d'un ensemble de personnes pleines d'initiatives et d'amour pour le Patrimoine Culturel et de collectifs qui travaillent à sa défense. Cette dynamique nous montre l'effort d'une société dont les individus, les collectifs et les gouvernements travaillent dans la même direction, phénomène, avant impensable dans certains pays, mais chaque fois plus présent et croissant.

Pour cela, Europa Nostra, lors de son Assemblée Générale célébrée à Madrid en mai 2016 a décidé de diriger à tous les citoyens et institutions d'Europe la réflexion suivante afin de contribuer à la discussion sur les grands défis actuels de protection et de diffusion du patrimoine culturel.

I

LA SOCIETE ET LE PATRIMOINE CULTUREL

Avec la consolidation en Europe de l'Etat démocratique et social, les pouvoirs publics et la société civil ont pris conscience de l'importance des biens culturels et la nécessité de les protéger, indépendamment de qui soit son propriétaire et de détailler plus précisément les obligations de leur titulaire.

Une meilleure éducation, le rôle des institutions culturelles et le rôle de l'État dans l'accessibilité du Patrimoine Culturel ont conduit à une augmentation significative de la sensibilisation envers les biens culturels, processus de sensibilisation qui s'est traduit par la multiplication des associations et des fondations en relation avec la défense du Patrimoine.

Cette convergence d'intérêts a été très bénéfique pour la Culture Européenne et les biens qui la composent, concours des pouvoirs publics et de la société civile représentée à travers des associations comme des particuliers.

Depuis plus de deux siècles, le Patrimoine Culturel se protège et est accessible à chacun grâce au concours de l'Etat et des citoyens. Pour cela, il faut reconnaître que la engagement de la société dans la gestion et la diffusion du Patrimoine Culturel non

seulement est nécessaire pour améliorer l'une et l'autre sinon qu'il génère une spirale positive d'actuation, d'autant plus grande que son intervention est importante.

II

PATRIMOINE CULTUREL ET DURABILITÉ

La conservation du Patrimoine culturel, qui s'exprime aujourd'hui par une forte sensibilisation envers les biens culturels est associée à un objectif de durabilité qui est d'autant plus nécessaire que les biens culturels sont un important facteur de développement économique. Il faut mettre en place des techniques de conservation qui facilitent leur accès, évitent la banalisation et qui permettent aux futures générations d'en jouir. Cela va de pair avec une politique d'augmentation du nombre de biens accessibles et leur protection à long terme.

III

DIMENSION SOCIALE ET HISTORIQUE DU PATRIMOINE CULTUREL

Le Patrimoine culturel possède une dimension sociale et historique indéniable car il permet à chacun de mieux comprendre son environnement et son passé et contribue à accroître sa conscience individuelle d'un citoyen qui en profite et qui appréhende la réalité extérieure.

IV

VALORISATION INDIVIDUELLE ET PROTECTION COLLECTIVE DU PATRIMOINE CULTUREL

La notion d'intérêt collectif pour les biens culturels implique simultanément la valorisation individuelle et la protection collective, elle conduit au volontariat individuel et à l'appui de groupes et de collectifs sociaux sans préjudice à l'action des pouvoirs publics. Chacun contribue ainsi et dans la mesure de ses possibilités à la sauvegarde des biens meubles, immeubles et naturels.

V

LES DIFERENTES FORMES D'INITIATIVE PRIVÉE

L'initiative privée, qu'elle provienne d'associations, de fondations ou des propriétaires de biens privés, joue un rôle décisif dans la gestion de ces biens culturels. Il faut noter l'apport des propriétaires de biens privés qui mettent à disposition de tous les biens qu'ils ont reçu par héritage ou qu'ils ont acquis et qu'ils gèrent dans la perspective d'une jouissance publique enrichissant ainsi l'acquis et la sensibilité collective.

En même temps, il faut souligner l'importance croissante des initiatives apparemment modestes qui influent, avec intensité, sur la protection des biens culturels.

C'est le cas du crowdfunding qui permet la participation des particuliers dont les contributions sont des indicateurs d'une sensibilité individuelle élevée capables de mobiliser l'intérêt des individus et des groupes, en plus de réaliser des contributions financières pour préserver, restaurer et diffuser les biens culturels.

Cependant, l'intervention des différents types d'acteurs dans la gestion du patrimoine culturel n'est pas exempte de problèmes ou de conflits et doit prendre en compte le contexte dans lequel elle opère. C'est pourquoi la participation sociale doit être canalisée par des méthodes appropriées qui incorporent aux projets de gestion du patrimoine tous les spécialistes et les professionnels ayant des connaissances utilisables.

En définitive, en raison de l'importance acquise par l'engagement de la société dans la gestion des biens culturels, il est nécessaire d'augmenter leur évaluation, leur conservation et leur jouissance, sans réellement interférer sinon respecter l'action des pouvoirs publics, en définissant les normes juridiques adéquates.

VI

UN COMPLEMENT NECESSAIRE À L'ACTION PUBLIQUE

La participation décisive de la société, les pouvoirs publics et les administrations auxquelles ils courrent, en tant que représentants de la société dans son ensemble, ont le devoir incontournable de concevoir et de mettre en œuvre des politiques publiques pour la protection, la diffusion, la mise en valeur et l'accès au patrimoine culturel. L'engagement de la société ne peut pas remplacer l'intervention et le financement public, mais doit être un complément nécessaire à elle.

Cependant, ces mêmes pouvoirs publics et administrations n'offrent pas toujours les formules adaptées au développement de projet d'initiative sociale, qui souvent génèrent de la richesse à moyen et long terme.

Cette circonstance renforce l'importance du mécénat. Les administrations doivent s'efforcer pour développer le mécénat moyennant des avantages fiscaux qui incitent à augmenter l'effort privé. Les politiques publiques seront plus efficaces et génèreront une meilleure sensibilité si la société apporte ses idées, sa collaboration matérielle et personnelle et si elle contribue à l'intérêt général para sa capacité à identifier les biens culturels digne d'être protégés.

VII

IMPORTANCE DE L'ÉDUCATION DANS LA VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL.

L'enseignement scolaire et universitaire et la vulgarisation ont permis que les connaissances d'une minorité studieuse et perceptive profitent à l'ensemble de la société en promouvant ainsi sa jouissance et sa participation.

Cet effet bénéfique ne doit pas être freiner et il faut exhorter les pouvoirs publics à incorporer dans l'enseignement une éducation qui permette d'acquérir les capacités d'analyse et compréhension du Patrimoine Culturel. Cette incorporation dans les cursus scolaires est nécessaire car le concept de Patrimoine a évolué rapidement et possède aujourd'hui une perception transversale qui englobe des objets et des matières peu valorisés jusqu'à maintenant

VIII

COOPERATION INTERNATIONALE

Sur l'exemple des grandes organisations internationales, la société civile met en place des réseaux de coopération internationale de défense du Patrimoine Culturel. Cette coopération, comme celle que réalise Europa Nostra, doit s'accentuer afin de ne pas perdre les effets cumulés qu'offre le concours de nombreux intervenants de diverse provenance nationale.

IX

CONCLUSIONS

La reconnaissance sociale et juridique de l'engagement de la société dans la gestion des biens culturels est particulièrement importante:

- a) elle permet de gérer de manière plus efficace les fonds toujours insuffisants que la société et les pouvoirs publics dédient à la protection du patrimoine historique et artistique.
- b) elle consolide la conscience sociale envers le Patrimoine Culturel d'une communauté, au niveau local jusqu'à l'international.
- c) elle offre des interlocuteurs aux pouvoirs publics pour identifier avec une meilleure sensibilité les biens qui se doivent d'être protégés et pour mettre en place plus efficacement l'action administrative de leur protection.
- d) elle contribue à la mise en valeur de la mémoire comme expression d'un passé reconnaissable qui renforce l'identité des citoyens.
- e) elle complète l'action publique et les initiatives privées de protection créant une synergie entre elles.

Madrid, 25 mai 2016